

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU NORD

Commune de
ROMBIES
-ET-
MARCHIPONT

Membres du
Conseil municipal

En exercice : 15
Présents : 15
Pouvoirs : 0
Votants : 15

Date de
la convocation :
25/03/2026

Date d'affichage :
25/03/2026

N° et objet de la
délibération :

DEL 13_2026

Désignation des
représentants au
Comité du syndicat
mixte du
Parc Naturel
Régional Scarpe
Escaut

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROMBIES-ET-MARCHIPONT**

Séance du 30 Mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le 30 Mars à dix-huit heures trente minutes, s'est réuni, à la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la Commune de Rombies-et-Marchipont, sous la présidence de Madame Agnès DOLET, Maire de la Commune.

Présents : Mmes et Mrs Françoise ROGER, Hubert DUPONT, Audrey CHARLET adjoints, Joëlle PIGNATARO, Angélique DELHUILLE conseillères municipales déléguées, Benoît DUPONT, Marie-Pierre CARTON, Frédéric POIX, Samuel ZIDOURI, Magali DUQUESNE, Marie-Laure HUART, Thomas LEDUC, Adrien LAUDE, Andy CHIARELLI, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Françoise ROGER.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'environnement et notamment son article L 333-3,

Considérant l'adhésion de la commune de Rombies-et-Marchipont au Syndicat mixte du Parc naturel régional Scarpe-Escout,

Vu l'article 5 des statuts du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escout, précisant que les communes, communes associées ou villes-portes sont représentées par un délégué titulaire et un délégué suppléant,

Le conseil municipal ayant procédé à l'élection des représentants de la commune au sein du Comité syndical du Syndicat mixte de gestion du Parc,

A l'unanimité,

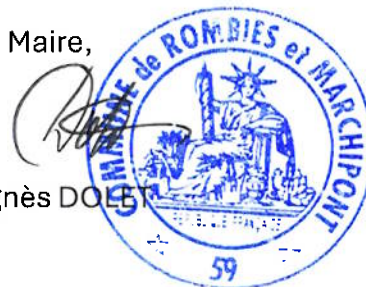
DESIGNE :

- Madame Agnès DOLET, déléguée titulaire
- Madame Audrey CHARLET, déléguée suppléante.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire,

Agnès DOLET



Envoyé en préfecture le 01/04/2026

Reçu en préfecture le 01/04/2026

Publié le



ID : 059-215905050-20260330-DEL13_2026-DE